



INFOS DU MOIS SEPTEMBRE 2019

RENTRÉE DES CLUBS SPORTIFS ET AUTRES :

- **ASC CHARNY : Basket ball** - Inscriptions le **mardi 03 et jeudi 05 septembre 2019** au Gymnase René Gratraux, rue Sous le Moulin, de **17h30 à 19h00**.
 - **FOOTBALL** : 1er entraînement : **mercredi 04 septembre 2019** (voir au verso)
 - **TAI CHI QI GONG** : Reprise le **mardi 03 septembre 2019** de **19h45 à 20h45**
 - **FITNESS** : Reprise le **mercredi 04 septembre 2019** de **19h45 à 20h45**
Pour ces deux activités, possibilité de faire une séance d'essai gratuite, cours dispensés par M. CHENAL Luc.
- Tarifs** : **90 €** pour la saison du 03 septembre 2019 au 30 juin 2020 (hors période scolaire)
160 € si inscription aux deux activités
Des fiches d'inscription seront disponibles sur place aux jours ci-dessus.

- **INFORMATIQUE** : 1ère réunion de contact le **mardi 03 septembre 2019 à 18h30** - Salle du Conseil (cour secrétariat de mairie) entre M. Ghislain MUGUET et les personnes inscrites. Cette petite réunion a pour objectif de définir les modalités d'intervention (jours, heures des séances...) pour répondre aux souhaits du plus grand nombre.
Aucun niveau d'informatique requis, vous pouvez encore vous inscrire en mairie et assister à cette réunion, l'occasion de poser toutes vos questions si vous êtes indécis !

CHARNY ANIM' VOUS PROPOSE DES SORTIES :

Vendredi 22 novembre 2019 - LE KABARET À REIMS - SOIRÉE DANSANTE DISCO ANNÉE 80/90 de 19h30 à 23h30
Départ du bus 18 h 00 - Place de la Mairie

Sur place - **REPAS**: Pâté en crôte et réduction de ratafia crémée, Volaille aux champignons des bois, trilogie de choux fourrés sauce aux biscuits roses - Boissons incluses : apéritif kir, 1 bouteille de vin blanc et 1 bouteille de vin rouge pour 4 personnes. À partir de 20h30 : Danse non stop - Retour à Charny vers 1 heure du matin.

Tarif par personne (bus, repas et boissons compris) : 50 €

INSCRIPTIONS IMPÉRATIVES EN MAIRIE AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2019 - Paiement à l'inscription

Dimanche 15 décembre 2019 - MARCHÉ DE NOËL À TRÈVES EN ALLEMAGNE

Départ à 7h00 - Place de la Mairie - Retour pour 21h00

Tarif par personne : 15 €

INSCRIPTIONS IMPÉRATIVES EN MAIRIE AVANT LE 15 NOVEMBRE 2019 - Paiement à l'inscription

MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT :

Le marché du terroir en faveur de la Ligue Contre le Cancer aura lieu le **dimanche 06 octobre 2019 de 10h à 17h30, place de la Mairie**. De nombreux stands vous attendent : producteurs locaux, artisanats d'arts... et bien sûr le stand « confitures ». Buvette et restauration sur place (ou à emporter). **Venez nombreuses et nombreux !**

DÉCHETS MÉNAGERS ET TRI SÉLECTIF :

La loi impose aux Communautés de Communes fusionnées d'avoir le même traitement des ordures ménagères sur le territoire. L'harmonisation du mode de financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, entraînera un changement au niveau de la facturation. En effet, à partir du 01 janvier 2020, le recouvrement ne se fera plus par redevance semestrielle mais sera calculé sur la base de votre Taxe Foncière. Plus d'informations à venir.

N.B. : Cela ne doit, en aucun cas, rompre les bonnes habitudes de tri prises depuis de nombreuses années sur notre village. Les sacs de tri seront toujours à votre disposition en mairie ou à l'Agence Postale Communale.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MÉNAGES :

L'INSEE réalise entre le 23 septembre et le 24 octobre 2019 un test sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages sur un échantillon de 800 logements. Pour certains ménages (dont quelques uns sur Charny) cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient déjà été interrogés en 2017/2018. Mme PELTRE Ingrid, Enquêtrice de l'INSEE, se présentera chez les ménages sélectionnés, munie d'une carte officielle, vous serez préalablement informés par courrier de sa visite. Les réponses fournies sont strictement confidentielles et servent uniquement de base statistique.

INTERDICTION TEMPORAIRE DE LA PÊCHE :

La pêche de toutes espèces et par tout procédé que ce soit est interdite dans tous les cours d'eau de la Meuse jusqu'au 15 septembre 2019. Elle reste autorisée dans la Meuse canalisée.

MESSES DE SEPTEMBRE ET DÉBUT OCTOBRE :

Dimanche 01 - 10h30 - Cathédrale

Dimanche 15 - 10h30 - St Sauveur

Samedi 28 - 18h00 - Belleville

Samedi 07 - 18h00 - St Sauveur

Samedi 21 - 18h00 - Bras

Dimanche 29 - 10h30 - St Sauveur

Samedi 14 - 18h00 - Chattancourt

Dimanche 22 - 10h30 - St Victor

Samedi 05/10 - 18h00 - Charny

FOOTBALL : CRÉATION D'UNE SECTION JEUNES (à partir de 5 ans) - Catégories U5, U6, U7, U8 et U9

Les entraînements sont prévus les mercredis après-midi sur le terrain de football de Charny de 14h à 16h. Les horaires sont modifiables selon les disponibilités et la mise en place de cette création.

Le 1er entraînement devrait débuter le mercredi 04 septembre.

Les matchs officiels nommés « Plateaux » auront lieu les samedis matins.

Pour valider une licence, il faut transmettre aux responsables :

- La demande de licence signée et tamponnée par le cachet d'un médecin
- Nom, prénom du licencié avec signature du responsable légal pour les mineurs
- Notifier le numéro de téléphone et l'adresse mail du responsable légal de l'enfant
- Une photo récente de l'enfant
- Une photocopie du livret de famille ou de l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- S'acquitter du montant de la licence annuelle de 40 €

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les responsables suivants :

Responsable jeunes : Monsieur THOMAS Etienne au 07 89 53 29 25

Responsable référent : Monsieur JOLY Patrice au 06 38 65 62 64